



LA SÉCURISATION DES CONTRATS D'AFFAIRES

FORMATION

DROIT DES AFFAIRES



Objectifs

- Sensibilisation au droit des contrats
- Comprendre la logique des différentes clauses contractuelles
- Maîtriser les aspects juridiques dans sa négociation de contrats



Public concerné

- Fonction juridique
- Fonction : Commercial - Export - Marketing
- Dirigeants



Méthode pédagogique

- Supports pédagogiques
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mises en situation
- Échanges avec les participants



Pré-requis nécessaires

- Connaissances juridiques



Votre formateur

Me **Philippe LUCET**, avocat associé

DURÉE 1 JOURNÉE

TARIF 400 € HT / Participant

E-learning : sur devis

Formation intraentreprise : sur devis

Contenu de la formation

◦ Introduction

- La réforme 2016 du droit des contrats
- Contrat vs CGV/CGA : quelle forme pour votre contrat ?
- Les principes généraux de la négociation contractuelle

◦ La négociation précontractuelle

- La négociation précontractuelle
- Les principes généraux de la négociation contractuelle
- La valeur juridique des pourparlers
- Les avant-contrats (NDA, promesse unilatérale, pacte de préférence, lettre d'intention, MOU...)

◦ Rédaction et exécution du contrat

- Architecture et clauses incontournables d'un contrat d'affaires
- Les pratiques restrictives de concurrence dans l'exécution d'un contrat

◦ Comment sortir positivement d'une relation contractuelle ?

- Gérer les hypothèses de fin de contrat :
 - > Les dates clés d'un contrat
 - > La résiliation ordinaire
 - > La résiliation pour manquement
- Gérer les effets d'une fin du contrat :
 - > Les effets vis-à-vis du client
 - > Les clauses qui survivent à un contrat
 - > Les coûts potentiels d'une sortie de contrat
- La gestion des pré-litiges



INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS

contact@pegase-avocat.fr - Tél. : 09 50 30 65 90